



HAL
open science

**“ Le cachet de la nature ” : Jean-Joseph-Jacques
Holandre (1778-1857), membre d’une province
naturaliste du premier XIXe siècle. Séance du séminaire
“ Muséum, objet d’Histoire ” (ED227 MNHN-SU) du 6
juin 2024**

Clément Léger

► **To cite this version:**

Clément Léger. “ Le cachet de la nature ” : Jean-Joseph-Jacques Holandre (1778-1857), membre d’une province naturaliste du premier XIXe siècle. Séance du séminaire “ Muséum, objet d’Histoire ” (ED227 MNHN-SU) du 6 juin 2024. Séminaire “ Muséum, objet d’Histoire ”, Claude Blanckaert; Arnaud Hurel, Jun 2024, Paris (Museum National d’Histoire Naturelle), France. hal-04625034

HAL Id: hal-04625034

<https://hal.science/hal-04625034v1>

Submitted on 9 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« *Le cachet de la nature* » : Jean-Joseph-Jacques Holandre (1778-1857), membre d'une province naturaliste du premier XIX^e siècle. Séance du séminaire « *Muséum, objet d'Histoire* » (ED227 MNHN-SU) du 6 juin 2024.

Clément Léger (École doctorale de l'EHESS, ED 286)

Introduction

Bonjour à toutes et à tous. Je commencerai en remerciant chaleureusement Claude Blanckaert et Arnaud Hurel, les organisateurs de ce séminaire, pour leur invitation. Je suis très heureux d'être là parmi vous, pour vous présenter une recherche réalisée de 2018 à 2021 et dont la direction a été assurée par Antonella Romano et Pierre-Yves Lacour dans le cadre du Master Histoire des sciences de l'EHESS devenu depuis le Master Savoirs en sociétés. Je les remercie pour l'encadrement de cette recherche. Mes remerciements vont également à Valeria Dragoni pour son aide ainsi qu'à Maëlys Sinnig (Musée de la Cour d'Or à Metz) et Clémence Nalet pour la communication du portrait de Holandre conservé par cette institution. Le présent sujet n'est pas directement lié au Muséum mais il en sera question. Car, comme on le sait, la Maison n'est jamais très loin lorsqu'il s'agit d'appréhender l'Histoire naturelle en France au XIX^e siècle.

Ce sujet porte sur cet homme, Jean-Joseph-Jacques Holandre, né en 1778 à Fresnes-en-Woëvre, près de Verdun et décédé à Metz en 1857. Il est ici peint probablement à la fin des années 1830 ou au cours des années 1840. Il s'agit d'un naturaliste, bien qu'il n'emploie pratiquement jamais ce terme. Terme que nous trouvons dans le dictionnaire de l'Académie française de 1835 pour désigner « Celui qui s'applique particulièrement à l'Histoire naturelle, qui s'attache à la connaissance des plantes, des minéraux, des animaux, etc. ».

Un récit hagiographique

Une première porte d'entrée possible vers l'étude de cette figure nous est donnée avec un récit de sa vie écrit par trois membres de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, société savante qu'il fonde en 1835 à Metz. Ce récit est écrit au fil de quatre textes et s'inscrit dans une entreprise de légitimation de la société savante à travers la glorification de Holandre posé en père fondateur. Il s'agit, globalement, d'un récit faisant de la vie de Holandre une vie exemplaire et méritante d'homme illustre ayant servi la science (au singulier) et les administrations, de l'Empire puis de la ville de Metz. En outre, nous trouvons dans ce récit le motif classique d'une vie placée sous le signe de la vocation savante-naturaliste. Le récit ancre Holandre dans le département de la Moselle et fait de lui une figure messine et un savant plus que remarquable.

Par exemple, on nous y présente Holandre comme étant l'homme ayant « reformé les anneaux

brisés [d'une] chaîne scientifique » à Metz aux lendemains de la Révolution et de l'Empire.

Ajoutant : « En effet, les travaux de M. J.-J.-J. Holandre remplissent presque seuls cette grande lacune que la science a laissée chez nous aux époques de l'empire et du commencement de la restauration »

Ou encore : un « savant modeste et distingué, qui a cultivé la science par amour pour la science, sans rechercher de brillante renommée, ni une popularité factice » Deville (1846 ; p. 235).

Étapes principales présentées par le récit

Cette histoire, pour le moins élogieuse on l'aura compris, a un mérite important qui est celui de nous fournir quelques balises chronologiques. Et les éléments saillants de sa mise en mémoire.

Parmi ces repères nous avons :

- Ses activités avec Jean François Holandre, son oncle, au cabinet du Duc de Deux-Ponts (jusqu'en 1795)
- Ses activités en tant qu'attaché à l'Hôpital militaire de Metz (1796)
- Son voyage dans les Provinces illyriennes, dans un espace comprenant ce qui est aujourd'hui la Slovénie et l'Autriche (1806-1814)
- Son rôle (essentiel) dans la fondation du Musée d'histoire naturelle de Metz (1817)
- Ses fonctions de Bibliothécaire en chef de la ville de Metz (1823-1840)
- Son rôle (essentiel là encore) dans la fondation de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle (1835) dont il a été le président honoraire à vie et de la Société d'horticulture du département de la Moselle (1843) dont il a assuré la présidence¹
- Enfin, son statut d'auteur d'une flore et d'une faune de la Moselle (1825 et 1829)

Les productions académiques, témoignages de la mise en mémoire

Il ne s'agit pas d'être iconoclaste avec ces sources ou de les considérer avec négligence. Il s'agit simplement d'essayer de bien les cerner, en les voyant pour ce qu'elles sont. C'est-à-dire des textes caractéristiques de cette période des sociétés savantes. Le genre possède ses codes, qui doivent entre autres aux littératures d'éloges académiques. Ils forment un matériau essentiel pour étudier les mécanismes de la mise en mémoire du naturaliste et de la reconnaissance publiquement

¹ Douze ans après l'impulsion fondamentale d'Arcisse de Caumont dans le secteur de Caen et peu de temps après la création du Comité de l'histoire de France par l'arrêté ministériel du 18 juillet 1834 de François Guizot (1787-1874).

exprimée qu'il a pu connaître de son vivant.

J'ai cherché, dans mon mémoire, à sortir d'un circuit fermé de sources qui s'imposait, le récit de vie que nous venons de voir étant resté finalement le seul récit disponible pour appréhender la figure de Holandre en tant que naturaliste. Et cela, en focalisant le propos, pour l'essentiel, sur ce qu'il a écrit et signé. Ses publications d'histoire naturelle ont été prises comme sources et ont été interrogées avec un questionnaire organisé autour de quatre axes à savoir :

- la position qu'il entendait avoir (et conserver)
- les conceptions de l'Histoire naturelle qu'il entendait pratiquer (en d'autres termes les conceptions de ses pratiques savantes et de sa science)
- les lieux (les espaces) de son Histoire naturelle
- et, enfin, le sens que l'on pourrait donner globalement à son travail. Quels sens pour les objets d'histoire naturelle listés, avec minutie, par Holandre ?

Et on peut se demander, plus globalement, comme en filigrane : À partir de quels matériaux nous est-il possible de parler d'un naturaliste de province comme Holandre ?

La vie même de Holandre (1778-1857) nous amène à considérer le premier XIXe siècle mais nous ferons des incursions jusqu'à la fin du XIXe siècle, de même que nous considérerons un espace non cantonné au département de la Moselle mais englobant la France et des territoires adjacents (Allemagne et Suisse notamment). Il existe, nous le savons, une « diversité des histoires » pour reprendre le mot de Jacques Revel ou encore différentes manières de penser au passé pour reprendre le mot de Rafael Mandressi. Et cela se retrouve avec le cas de la figure de Holandre qui a été évoquée dans sept veines d'histoire.

Nos approches, quant à elle, s'inscrivent davantage dans une histoire sociale et culturelle des sciences. Elles prennent leurs racines, très largement, dans les propositions formulées par l'historienne Alix Cooper qui a étudié les flores locales du XVI^e siècle publiées au sein du Saint-Empire romain germanique avec un questionnaire enrichie par l'anthropologie et le concept des pratiques. Elles doivent également beaucoup, entre autres, aux travaux de Alice Ingold, Emilie-Anne Pépy et Stéphane van Damme liées aux questions des sens donnés à un territoire par des démarches botaniques ou zoologiques.

Sources

Cela a été dit, les publications d'histoire naturelle signées par Holandre ont été prises pour sources essentielles. D'autres publications d'histoire naturelle de ses contemporains ont été considérées

ainsi que ce que j'appellerais la littérature de société savante. Des sources imprimées donc pour l'essentiel, à ce détail près que j'ai tenté autant que possible de les interroger avec l'appui d'autres traces qui sont cette fois des sources manuscrites. Ainsi :

- les correspondances savantes conservées par le MNHN, du Conservatoire et Jardin Botanique de Genève et de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg,
- les spécimens conservés par le MNHN,
- et enfin, autre catégorie de sources, les archives préfectorales et ministérielles

Partie I : Sur les traces d'un naturaliste de province.

Introduction

Les publications constituent, nous le savons, un excellent moyen de retrouver la trace d'un naturaliste. Nous prenons appui sur le paradigme indiciaire de l'historien Carlo Ginzburg pour agencer les traces de Holandre, en premier lieu en tant que naturaliste. Avant de voir en quoi ces publications sont des lieux où le savant parle de lui-même et de ses pratiques savantes, une description de ses travaux est nécessaire. D'abord pour ses publications hors faunes et flores puis pour ses faunes et flores.

I) Des publications pour premières traces

Un point sur ces publications dans leur globalité

Les publications de notre auteur, qui forment notre corpus, sont au nombre de trente-quatre (si l'on considère les premières éditions, les rééditions et les tirés-à-part) pour un total de vingt-huit titres. Elles ont été publiées entre 1825 et 1851.

Un mot concernant leur **nature bibliographique**. Avec le cas de Holandre, nous voyons que les supports pour l'écriture savante d'histoire naturelle sont, sans grande surprise, les livres, les « mémoires » insérés à une publication périodique (on parlerait plus volontiers aujourd'hui « d'articles ») et les tirés-à-part.

Ces publications donnent à voir dans leur grande majorité un **tropisme éditorial des sociétés savantes** très marqué. Cela dans un contexte où les périodiques spécifiquement dédiés à l'histoire naturelle augmentent ». Soit elles sont imprimées par une société savante à l'issue d'un processus de vote en session collégiale. Soit elles ne sont pas imprimées par une société mais ont été validées par une organisation de ce type. Très rarement, certaines de ces publications sont publiées en dehors du circuit des sociétés (mais Holandre y affirme son appartenance à des sociétés savantes).

Que contiennent ces publications ?

Concernant le vivant contenu dans ses publications, il est vrai que des phénomènes de **spécialisation** sont observables dans ses écrits, notamment en direction des petits mammifères. Il reste que ces écrits renvoient à une volonté d'embrasser un panel large du vivant. Holandre indique en effet avoir **relevé 2270 espèces** dans son département entre les années 1800 et 1850. Holandre y parle de « ressources » ou encore « productions végétales », ce sont ses catégories à lui, qu'il privilégie au détriment de celui de « nature ».

J'observerai que pour appréhender le vivant, et notamment le concept d'espèce, Holandre se fonde sur le botaniste genevois Augustin-Pyramus de Candolle (pour la botanique) ainsi que sur les écrits de Georges Cuvier et de Coenraad Jacob Temminck (pour la zoologie). Il s'agit par excellence des sources de **cadres conceptuels** pour un naturaliste comme Holandre dans sa pratique de l'histoire naturelle.

Et finalement en quoi consistent-elles ? Notre auteur y **réalise au bas mot trois opérations savantes**, que nous retrouvons chez certains de ses contemporains. Il s'agit d'autant de genres d'écritures d'histoire naturelle du premier XIXe siècle naturaliste. Ces exercices naturalistes sont :

- **Premièrement**. La mise en récit d'une observation (avec son corollaire d'écriture d'une enquête). Holandre y signale à ses pairs de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle ou de l'Académie royale de Metz une espèce considérée comme nouvellement observée dans le département. Le lieu de l'inédit naturaliste. L'histoire naturelle qui y est pratiquée par Holandre apparaît dans toute sa dimension narrative. Le récit des méthodes d'enquête, de l'assemblage des preuves font que celles-ci nous placent de plain-pied dans une « science en train de se faire » (Bruno Latour).

- **Une deuxième opération** est la mise au point taxonomique (c'est-à-dire la discussion de la place à attribuer à une espèce)

- Et **enfin** la mise en écriture de collections d'histoire naturelle et de l'histoire des institutions (municipales) chargées de les conserver. Un genre d'écriture où l'on voit sa logique de gestion des collections et sa capacité de conservateur de collections. C'est le lieu où Holandre cherche à montrer la vivacité des collections dont il a la charge. Le lieu de la profusion des collections mise en ordre.

II) Des outils placés au premier plan

II.1) Des livres placés au premier plan

Écrire une faune et une flore de la Moselle est une quatrième opération savante-naturaliste décelable dans les publications de Holandre. Finalement, **la grande opération savante** dans son travail.

Ce sont les travaux les plus importants rédigés par Holandre. Il s'agit de :

- la *Faune du département de la Moselle* (1825-1826) augmentée pour donner une *Faune du département de la Moselle* en deux volumes (1836)²
- la *Flore de la Moselle* (1829) refondue pour donner la *Nouvelle flore de la Moselle* (1842).

Les faunes et les flores ponctuent l'ensemble de la « carrière » du savant. Il s'agit, de toutes les publications du naturaliste, des entreprises d'écriture présentant **la plus grande envergure**, que ce soit en termes de pages ou de diversité du panel d'espèces à y être évoqué. Il s'agit en outre des livres placés au **premier plan du portrait** de Jean-Joseph-Jacques Holandre en notable lettré. De surcroît, il s'agit des seuls ouvrages à y être représentés avec un intitulé discernable. Il s'agit des seuls signes renvoyant explicitement à une activité dédiée à l'histoire naturelle. Toujours est-il que ce choix de mise en avant, à lui seul, justifie de consacrer une attention toute particulière à ces faunes et à ces flores. Entre les parutions, des travaux sont publiés par Holandre afin d'enrichir, et parfois de retoucher ses faunes et ses flores. Il y a donc ces livres et leurs satellites qui n'ont, pratiquement, de sens que par rapport à ces livres. C'est **un complexe de publications** donc.

En quoi consiste l'exercice ? La notion de « faune », comme celle de « flore », accepte a minima pour définition, dans le cas de Holandre, celle d'une somme écrite présentée comme évolutive et synthétisant les connaissances emmagasinées par le naturaliste sur les espèces d'un territoire donné (le département de la Moselle).

II.2) Écrire une faune, écrire une flore : deux traditions d'écriture distinctes ?

Lorsque paraissent les faunes et les flores rédigées par Holandre, dans les années 1820, 1830 et 1840, ces types de travaux sont des genres établis, disposant de leurs codes et d'une tradition qui est inventée à nouveaux frais au début du XIX^e siècle.

² Un premier volume consacré aux « Animaux vertébrés. Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons », qui est suivi en octobre 1836 d'un volume dédié aux « Mollusques ou coquilles terrestres et fluviatiles des environs de Metz ».

En l'état de nos connaissances, il nous est difficile de nous avancer quant à **une datation de l'émergence de l'idée de « faune »** en tant que publication à part entière visant un inventaire et une description des espèces.

Il est à noter que des auteurs font le choix de désigner leurs travaux sous l'intitulé de « faune » déjà au XVIII^e siècle. On peut songer à la *Fauna Suecica* de Linné (1746) ou à la *Fauna gallicus* de Pierre-Joseph Buc'hoz (1775).

La notion, telle que nous la retrouvons dans les pratiques de Holandre, se retrouve formalisée en tout cas en 1820, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* sous la plume de Frédéric Cuvier. La notion a eu certaine constance dans le temps puisque nous la retrouvons inchangée en 1849 dans le *Dictionnaire universel d'Histoire naturelle* de Charles d'Orbigny. Nous lisons :

« FAUNE. (Zool.) Les naturalistes appellent Faune le tableau des animaux d'une contrée, comme ils appellent Flore le tableau de ses plantes » (Cuvier (1820 ; p. 248)).

« C'est le nom sous lequel on désigne certains ouvrages dans lesquels se trouvent classés et décrits tous les animaux d'un pays ou d'une vaste région ; quelquefois cependant une Faune ne renferme qu'un seul ordre ; mais dans ce dernier cas, on donne à ces ouvrages pour spécifique le nom des animaux dont ils contiennent l'histoire. C'est ainsi qu'on dit : une *Faune ornithologique*, une *Faune entomologique*, etc. La Faune est aux animaux ce que la Flore est aux plantes » d'Orbigny (1849, p. 572).

Nous voyons que l'outil de la **faune est placé en parallèle de l'outil de la flore**. Ce voisinage étroit se retrouve dans les pratiques même de Jean-Joseph-Jacques Holandre qui verse dans les deux exercices, les deux genres.

La flore est un genre pensé à nouveaux frais par Candolle dans une théorie globale de la botanique lorsque Holandre fait paraître ses ouvrages. Le texte programmatique et normatif de Candolle, *Théorie élémentaire de la botanique*, daté de 1813 voit un ressaisissement de ce type de production dans une entreprise de légitimation du statut scientifique de la botanique. Je renvoie bien entendu aux travaux de Jean-Marc Drouin.

Dans cette entreprise, la flore est non seulement dotée de règles de présentation mais aussi, désormais, d'une paternité linnéenne que l'on devine vénérable. En ce sens, le récit candolléen des origines de la flore moderne alimente, avec Candolle, le cycle traditionnel faisant de Linné le « prince des botanistes » (Wilfrid Blunt).

II.3) Structure des livres

Holandre suit ce programme candolléen, ces normes édictées et cela en 1829 comme en 1842. Cela est particulièrement visible dans la structure qu'il donne à ses flores et à ses faunes.

Flores qui s'ouvrent sur un « Aperçu géologique sur le département de la Moselle ». Suivi d'une présentation du classement adopté afin d'ordonner les espèces. Avec, entre les deux, un chapitre didactique consacrés aux notions élémentaires (en tout cas présentées comme telles) de botanique

Ces parties introduisent le coeur de l'ouvrage qui devient après ces pages un chapelet de notices, minutieuses, pour chaque espèce Il s'agit des « notes particulières » (expression du naturaliste Gaetan-Anselme Desmarest). Ces notices sont « standardisées » pour ainsi dire. Elles présentent la même structure dans les flores et les faunes de Hollande, mais aussi dans les autres flores et faunes de l'époque. On peut y voir trois temps : nommer, décrire, localiser. Et en réalité une foule d'actes.

- **Premièrement**, un temps consacré aux noms de l'espèce (vernaculaires comme latins). Cette partie de la notice est l'espace du travail de synonymie, Partie qui donne lieu à une forme de note de bas de page naturaliste.

- **Deuxièmement**, temps du propos du naturaliste est dédié à la description des espèces, réalisée en vue de permettre leur identification (leur « détermination »)

- Enfin un **troisième** temps du discours sur une espèce inscrite par Hollande dans l'une de ses flores ou de ses faunes est celui de l'observation. Le naturaliste y apporte des indications sur les lieux ou les localités où il a pu observer l'espèce.

III) Publier une faune et une flore du département : un acte non isolé

III.1) Un phénomène éditorial ?

Publier une faune et une flore d'un département comme le fait Hollande n'est pas un acte isolé. Il est vrai que, concernant les travaux du premier XIX^e siècle ancrés dans le genre de **la faune** par leurs auteurs, **l'ampleur du phénomène éditorial reste encore, à notre connaissance, à évaluer avec finesse**. Une difficulté supplémentaire réside, sans doute, dans le fait que les termes de « faune » et de « flore » peuvent être employés dans nos sources pour désigner un travail sans que cela se retrouve dans les intentions (exposées) de son auteur. J'en veux pour preuve la publication intitulée « Coup d'œil général sur les oiseaux domestiques, de campagne et d'eau de la Lusace » du naturaliste Johann Gotthelf Neumann (1828), contemporain de Hollande, que nous retrouvons dans le *Bulletin des sciences naturelles et de géologie* sous l'intitulé de « Faune ornithologique de la Lusace ».

Un premier examen de différentes sources (les faunes elles-mêmes, le *Bulletin des sciences naturelles et de géologie*, la *Bibliographie de la France* ou *Journal général de l'Imprimerie et de la Librairie*) nous permettent d'affirmer :

- le genre n'est bien entendu pas propre à la France
- 18 titres (avec l'intitulé de Faune ou considérés comme des faunes) sont détectables entre 1798 et 1854. Citons la *Faune parisienne* de Charles-Athanase Walckenaer (1802), la *Faune de Maine-et-Loire* par Pierre-Aimé Millet (1828), La *Faune méridionale* de Jean Crespon (1844)

Le phénomène éditorial a été davantage étudié, concernant la période qui nous concerne au premier chef, **pour les flores**. Notamment par Aymonin et Charpin à qui nous devons un inventaire fouillé. Au seul miroir de la revue *Flora*, animée par la Société botanique de Ratisbonne sans interruption depuis 1818, les « flores particulières » francophones semblent plus vivaces encore que les faunes lorsque Holandre fait paraître sa *Flore de la Moselle* en 1829.

L'écriture botanique d'un territoire peut prendre des formes très variées, allant de la « florule » aux « statistiques botaniques ». Contrairement aux faunes, les flores contemporaines concernent un panel de département très large.

III.2) La flore, ou le rouage d'une fabrique botanique

Si un auteur comme Candolle a travaillé dans ses textes normatifs à une formalisation (et une standardisation) des flores francophones, il a également pensé le **rôle de ces flores dans une fabrique des savoirs botaniques**. Et cela se retrouve dans les travaux de Holandre. Quatre choses peuvent être dites

Premièrement, la vision candolléenne fait des flores départementales, qu'elle nomme également « flores locales », **l'un des matériaux nécessaires** à l'élaboration des ouvrages de botaniques montant en généralité. C'est seulement en « quadrillant » la France que nous pourrions obtenir une flore de France écrit Candolle à plusieurs reprises, et cela dès 1806. Nous lisons par exemple dans cette adresse à Antoine-Laurent de Jussieu : « [votre ouvrage] a formé des Botanistes qui ont contribué à faire connoître les plantes de leurs pays, soit en publiant des Flores particulières, soit en communiquant leurs observations aux Botanistes de la capitale ; la seule réunion des travaux réunion qui sont dûs à l'influence de votre ouvrage, a beaucoup contribué au perfectionnement de celui-ci ».

« Les Monographies, les Flores, les Jardins et les Recueils d'observations (qu'on ne peut soumettre à aucune règle), sont les matériaux avec lesquels se composent les Ouvrages généraux. Ceux-ci sont de trois sortes, les *Genera*, les *Species* et les livres élémentaires » (*Théorie élémentaire de la botanique* : Candolle (1819 ; p. 304)).

« La nouvelle édition de la Flore française, que j'ai l'honneur de vous soumettre, contient les descriptions d'un nombre de plantes beaucoup plus considérables que l'ancienne, et même que la plupart des Flores qui ont été jusqu'ici publiées ; mais il est nécessaire que j'ajoute quelques observations à ce sujet. La Flore d'un grand pays ne peut être rédigée avec quelques précisions, que lorsque les différentes provinces en ont été déjà étudiées, non seulement par des voyageurs, mais par des Botanistes sédentaires ; sous ce rapport, vous avez eu de grandes difficultés à vaincre à l'époque où vous avez la Flore française, puisque alors on ne connoissoit véritablement que les plantes de Paris, de Montpellier, d'Alsace et de Provence ; votre ouvrage a donné en France une nouvelle impulsion à l'étude du règne végétal ; dans plusieurs provinces, il a formé des Botanistes qui ont contribué à faire connoître les plantes de leurs pays, soit en publiant des Flores particulières, soit en communiquant leurs observations aux Botanistes de la capitale ; la seule réunion des travaux réunion qui sont dûs à l'influence de votre ouvrage, a beaucoup contribué au perfectionnement de celui-ci » (Candolle (1815 ; p. 13, troisième édition de la *Flore française*, réimprimée en 1815).

Deuxièmement, ce discours faisant de la flore locale un matériau nécessaire à l'élaboration d'une flore du pays a **son pendant pour les faunes locales**. Nous le retrouvons par exemple chez Candolle, d'Orbigny ou encore diffusé par la Société cuvierienne. Cette société savante écrit par exemple en 1843 au sujet d'une faune du département de l'Aube : « Ce n'est que de la somme des recherches partielles faites dans les diverses contrées de la France que pourra sortir l'histoire particulière et générale des animaux qui l'habitent »

Troisièmement, les flores locales occupent un rôle de premier plan dans le système de production botanique esquissé par Candolle. C'est entendu. Mais il faut dire que ce système est à la fois **asymétrique et caractérisé par une interdépendance des savoirs**.

Si Paris est la forge des flores à grandes portées (des flores *de France*), la forge apparaît dépendante des informations recueillies localement. Ces informations, à leur tour, apparaissent tout aussi dépendantes de Paris pour leur inscription dans la fresque (botanique) globale du pays.

Nous retrouvons l'interdépendance dans deux recensions des flores de Hollande, faites par Frédéric Cuvier et Adolphe Brongniart à pratiquement quinze années d'écart. Nous lisons par exemple chez Frédéric Cuvier :

« mais l'étude exacte des plantes que présentent les diverses régions de la France, par des botanistes établis sur tous ces points, achèvera nécessairement avec le temps cette énumération [des plantes de France] et assurera les caractères diagnostiques des plantes, soit par des fusions successives d'espèces soit par des coupes nouvelles. La publication d'une flore spéciale de

province, outre son importance locale, doit donc offrir un intérêt général à la science ; nous nous empresserons de rendre hommage, sous ce rapport d'abord, au travail de M. Holandre » Cuvier (1830 ; p. 284).

Et justement, **quatrième point**, Holandre est un botaniste de province soucieux de rendre son **travail compatible** avec l'entreprise, plus globale, d'établissement d'une flore de France. On le voit, ne serait-ce qu'avec sa *Flore de la Moselle* de 1829.

Pour assurer la mise à profit de sa flore, il explicite de manière détaillée ses partis pris en matière de système de classement des plantes. Cinq des sept pages de « l'avertissement » qui ouvrent l'ouvrage sont consacrées à cette question ainsi qu'à celle des normes adoptées par Holandre pour nommer les plantes. Sa compréhension du « système de Linné » est explicitée et les « diverses modifications » de ce système apportées par ses soins sont exposées une à une. Au passage, on voit que le système linnéen apparaît plastique entre les mains de Holandre. C'est dire si nous ne nous tenons pas, avec le cas de Holandre en tout cas, devant une simple chambre d'enregistrement d'une « science officielle » venant de Paris.

Si ce système linnéen est adopté pour la *Flore de la Moselle*, une mise en concordance est assurée avec la « méthode naturelle » de Jussieu, et tout particulièrement avec la méthode adoptée dans le *Botanicon Gallicum* de Candolle (1827).

La mise en concordance, dont on voit ici l'un des chemins censés l'assurer, est double. Il s'agit d'harmoniser l'outil de la flore départementale avec l'outil de la flore française publiée à ce jour. Mais il s'agit également, dans la démarche entreprise par Holandre, d'harmoniser son outil départemental avec un éventuel outil plus global à venir.

III.3) Faunes et flores solitaires, faunes et flores collectives : les circuits de fabrication

Dernière observation sur les faunes et flores. La rédaction d'une faune ou d'une flore d'un territoire donné, des années 1820 aux années 1840 en France, répond à notre connaissance à **trois impulsions déclarées**. Il s'agit d'autant de processus de fabrication possibles de ce type de travaux. Processus de fabrication qui font l'objet de discours distincts.

Dans un **premier discours**, ces outils sont réalisés pour répondre à une commande (en quelque sorte) d'une institution. Par exemple l'Institut de France fondée en 1795 (je pense à la *Faune française* des années 1820).

Un **deuxième discours** consiste à présenter l'entreprise de description des espèces d'un territoire comme une activité de société savante, une entreprise collective et organisée (voire systématisée) par une société savante dédiée à l'histoire naturelle. La société y devient l'instance organisatrice d'une faune et d'une flore. Et ces faunes et ces flores y deviennent un but commun, revendiqué, au sein de cette société. J'en veux pour preuves les cas de la Société linnéenne du Calvados et de la Société d'agriculture de Wurtemberg dans les années 1820 :

« [La Société linnéenne du Calvados], qui réunit tous les naturalistes de la Basse-Normandie, est divisée en trois sections : 1°. celle de géologie ; 2°. celle de botanique ; 3°. celle de zoologie. Ces deux dernières s'occupent principalement de faire la Flore et la Faune du département » Férussac (1824 ; p. 318, *Bulletin des sciences naturelles et de géologie*)

« La Société d'agriculture de Wurtemberg, dans le n°. de son journal d'avril dernier, invite tous les botanistes du royaume à lui transmettre un catalogue des plantes des environs, avec une indication de sites où elles croissent, de leurs nos vulgaires, et de l'époque de leur floraison. La société est occupée à composer un *Herbarium* ou Flore de Wurtemberg, et elle possède déjà 1400 espèces » (De Roissy (1824 ; p. 63))

Un **troisième discours, enfin**, est discernable. Et c'est celui dans lequel se retrouvent saisies cette fois les faunes de Holandre. Ce discours consiste à présenter la démarche de description des espèces d'un territoire comme une entreprise individuelle. La démarche est présentée à l'envi comme solitaire. Dans sa *Flore de la Moselle* 1829 nous lisons :

« Je ne me suis cependant point dissimulé les difficultés d'une telle publication : puis-je en effet, malgré mes soins assidus et mes longues recherches, me flatter d'avoir reconnu toutes les plantes de notre pays et de les avoir décrites avec exactitude ? Abandonné, pour ce travail, presque à mes propres ressources, et n'ayant pas été à même de consulter, pour la détermination des plantes difficiles, les bons ouvrages critiques modernes, principalement ceux que des savants d'Allemagne ont publiés dans ces derniers temps, sur plusieurs familles ou genres de plantes, je n'ai pu profiter de leurs travaux [...] » (Holandre, *Flore de la Moselle* 1829 ; pp. VII-VIII).

Sur ce point, les propos introductifs de Holandre peuvent être rapprochés de ceux tenus par son contemporain Jean Crespon dans sa *Faune méridionale* (1844) :

« Je n'ai épargné ni dépenses pour atteindre mon but ; j'ai parcouru non seulement le département du Gard, mais aussi les contrées voisines, soit pour m'y livrer à des recherches personnelles, soit pour y établir des relations avec les personnes en position une partie des objets que j'avais besoin d'étudier » (Crespon (1844 ; p. XII)

Crespon, comme Holandre, ont déjà quitté, dans ces passages de 1829 et 1844, le discours sur le vivant (les animaux, les végétaux) pour parler de toute autre chose encore. Et il s'agit, bien entendu, d'eux-mêmes et de leurs pratiques.

Partie 2 : Herboriser la Moselle pour s'enraciner dans le monde savant

Les publications d'un auteur d'histoire naturelle comme Holandre sont les espaces d'un discours sur trois autres éléments :

- un discours sur soi-même et ,en filigrane, sa position sociale
- un discours sur ses pratiques savantes (autrement dit l'histoire naturelle que Holandre entend pratiquer)
- un discours sur ses territoires naturalistes (en un sens nous revenons sur les pas de Holandre avec l'étude de ce discours)

Et ces discours que nous distinguons, par commodité à dire vrai, s'entrecroisent dans les sources. Sous cet angle, les publications de Holandre, notamment ses faunes et ses flores, sont des sources apparaissant dans toute leur performativité. En ce sens, notre démarche consiste à interroger les travaux de Holandre avec les outils historiens proposés par Ann Laura Stoler mais aussi avec les outils sociologiques classiques proposés par Erving Goffmann qui a étudié la « présentation de soi ».

Jean-Joseph-Jacques Holandre apparaît économe en propos sur lui-même. Nous disposons néanmoins d'écrits dans lesquels cet auteur est un personnage parlant de sa propre initiative. Celui-ci ne parle pas beaucoup de lui et se décrit peu. Le savant, qui n'écrit pas une autobiographie, livre cependant des éléments sur lui-même à l'occasion d'une circonstance. Ici, une ligne d'une flore renvoie à l'existence de son cabinet privé. Là, une lettre publique fait mention de lieux d'herborisations. Ailleurs, le récit d'une observation est le lieu pour évoquer son statut de propriétaire de jardin. Les écrits de Holandre sont, en ce sens, des écrits de circonstance portant en eux des éléments donnés aléatoirement et ne formant pas *in fine* un portrait continu. Ce point, malgré son évidence, est à considérer dans une démarche visant à prendre en compte, et à peser, les éléments que le naturaliste livre sur lui-même.

I) Le discours de soi d'un auteur d'Histoire naturelle

I.1) Le premier lieu de discours sur soi : les pages de titre des publications signées par Holandre

Le discours que peut déployer Holandre sur soi-même commence aux pages de titre de ses publications. Il s'agit d'un premier gisement d'informations. Une règle de composition de la page

de titre d'une publication savante de son époque prévoit un espace de la page dédié à une présentation- formalisée - de l'auteur.

Ces pages de titres sont pour Holandre, entre 1825 et 1851, les lieux d'agencement de quatre identités distinctes avec lesquelles il souhaite apparaître dans ce qui est déjà un espace public. Ces quatre motifs pouvant être perçus comme les segments d'une identité plus globale que Holandre entend se donner, à savoir celle d'un auteur d'histoire naturelle).

En premier lieu, l'auteur met avant les fonctions qu'il assure au sein de la ville de Metz (càd celle de bibliothécaire et celle de conservateur des collections d'histoire naturelle de la ville). Ce motif est systématique dans le cas des présentations affichées par le naturaliste.

Viennent ensuite en deuxième position le statut de membre de sociétés savantes, **puis** celle de professeur de botanique **et, enfin**, celle d'auteur d'une flore du département (numéro 4).

Se présenter sur la page de titre d'une flore que l'on a rédigé, comme le fait Holandre en 1829 et en 1842, est une pratique courante et même une convention

Avec ces choix opérés dans ses publications, il réalise une démarche classique si nous comparons avec un échantillon de 68 flores françaises publiées entre l'An IX (1800-1801) et 1849.

82% d'entre elles contiennent, sur leur page de titre une démarche de présentation formelle.

Dans 71% de ces présentations de soi, le motif de l'homme inséré à un tissu de sociétés savantes est présent. **Suivit** par l'activité d'enseignement de la botanique (39%). Le troisième motif le plus récurrent étant le statut de « Docteur en médecine » (39%).

1.2) Le discours de soi en société (savante)

Les tables de membres de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, entre 1843 et 1851, constituent une autre source d'informations sur cette présentation de soi

Holandre s'y présente essentiellement comme « ancien bibliothécaire » de la ville de Metz. Nous constatons le même phénomène dans les tables de membres des cinq autres sociétés savantes d'appartenance de Holandre : la présentation de soi y **rejoint le motif de l'homme occupant ou ayant occupé une place dans l'administration de la cité**³.

³ Les sociétés savantes d'appartenance de Holandre sont : **La Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy (1841** ; p. 307) compte dès le 22 septembre 1802 « M. Holandre, Bibliothécaire et Conservateur du Cabinet d'Histoire naturelle, à Metz » parmi ses « Associés lorrains ». **Société philomathique de Verdun**

Au sein de cette société savante, les positions militaires et les activités liées à l'instruction prédominent parmi les activités et les positions affichées par les sociétaires. À partir de ces présentations de soi, comment situer Holandre dans ce microcosme social ? Ou, pour reprendre la notion de Bourdieu, dans ce champ, c'est-à-dire ce microcosme social relativement autonome à l'intérieur du macrocosme social.

Je dispose de peu de réponse. Et je n'ai que quelques pistes à ce jour pour interpréter cette ambiance sociale.

Pour Jacques Houdaille, dans une perspective de démographie historique, nous sommes, avec le cas de Holandre, devant la catégorie regroupant les emplois liés à l'administration, les cadres, les professions libérales et les industriels.

Dans une perspective ouverte par Maurice Crosland, Jean-Pierre Chaline a pu distinguer six « visages » dans sa compréhension de « l'homme des sociétés savantes » en France au XIX^e siècle, tout particulièrement sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Dans cette analyse, Holandre tel qu'il se présente peut être rattaché à celui du « fonctionnaire proprement culturel, que l'exercice de sa profession rapproche d'emblée d'un monde érudit où sa compétence dépassera normalement de beaucoup celui du simple amateur ».

Cela rejoint pour partie les analyses de Maurice Agulhon qui a posé davantage le problème en termes de lignes de partage du social au lendemain de la Révolution. Une idée forte de l'analyse, que j'appliquerais volontiers à Holandre, veut que des hommes se positionnent dans une hiérarchie sociale en allant du plus ou moins élevé en dignité. Dans cette lecture, Holandre peut être replacé dans ces sphères sociales tirant reconnaissance de l'exercice d'une fonction publique.

1.3) Un segment d'identité ou plusieurs, c'est selon

Les quatre identités avancées explicitement par Holandre que nous distinguons dans ses publications d'histoire naturelle sont mobilisées de manière variable.

Le cas des tirés-à-part nous semble particulièrement évocateur sur ce point. Une approche au ras du texte de ces objets bibliographiques permet de détecter le fait suivant : Holandre ne dit pas la même chose dans les versions de ses « mémoires » (articles) tirés séparément. Par exemple :

Sa « Notice sur les musaraignes des environs de Metz et sur quelques autres genres d'animaux de

(1840 ; p. 6) « Holandre, Professeur d'histoire naturelle, Conservateur de la Bibliothèque publique à Metz, Membre de plusieurs sociétés savantes ». **Société linnéenne de Paris** (1823 ; p. C) mentionne parmi ses membres correspondants Holandre en tant que « Professeur et Conservateur du Cabinet d'histoire naturelle de Metz ». **Société de physique et d'histoire naturelle de Genève** (1821 ; p. 10) en tant que « Professeur d'Histoire naturelle, à Metz ».

ce même pays » publiée en 1836 dans les Mémoires de l'Académie royale de Metz donne pour présentation : « M. Holandre ».

Le même publication dans sa version tiré-à-part mentionne : « J. Holandre, Bibliothécaire et Conservateur du Musée d'histoire naturelle de la ville de Metz, membre de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle, membre correspondant de la Société d'Histoire naturelle de Strasbourg et de la Société des lettres, sciences et arts de Nancy, etc »

Ce document, avec ses variantes, pose la question d'une éventuelle inscription de cette démarche dans une stratégie, plus globale, d'insertion savante. Si Holandre est simplement M. Holandre à Metz en 1836, le tiré-à-part qui a pour vocation d'être diffusé est le lieu d'une présentation plus développée.

De même, les ouvrages, qui s'adressent aux « botanistes » comme aux « concitoyens s'adonnant à la science aimable », sont avant tout le lieu pour Holandre d'avancer l'identité de professeur de botanique (plutôt de que de bibliothécaire ou de conservateur).

1.4) Etre l'auteur d'une faune départementale, être un pionnier

Si Jean-Joseph-Jacques Holandre se présente comme un sociétaire et un homme investi dans l'administration de la cité, celui-ci entend également **construire un statut de premier auteur d'une faune et d'une flore. De pionnier en un mot.**

Un passage de la lettre publique écrite en 1806 par Holandre en réaction à la publication d'un Catalogue des plantes de Metz par Hanin peut être analysée en ce sens. Nous y lisons :

« Il est étonnant, Monsieur, que vous ayez osé publier le dénombrement des plantes de ce pays. Avez-vous pu penser qu'après trois mois d'herborisation dans nos environs, vous en connaissiez tous les végétaux ? Depuis huit années je n'ai pas cessé de parcourir les environs de Metz dans toutes les saisons, et de visiter avec soin tous les lieux qui pouvaient m'offrir des plantes à observer, cependant je pense qu'il m'en est échappé encore un grand nombre [...] Je ne vous avais pas caché que mon intention était de donner par la suite une petite flore de ce département ; serait-ce cet avis qui vous aurait tant pressé de faire paraître votre catalogue ?»

Holandre réalise cette défense de la primauté de ses observations et de ses faunes à trois reprises au moins dans le journal *L'Echo du monde savant et l'Hermès* ainsi que dans sa faune de 1836. Ses faunes et ses flores ne sont pas posées par leur auteur en complémentarité à d'autres travaux portant sur Metz. Elles portent même le sceau de la rivalité savante.

En 1836, peu après la parution de la *Faune de la Moselle* écrite par Fournel, le journal indique par exemple :

« A l'occasion d'une nouvelle *Faune de la Moselle*, qui vient d'être publiée, M. Hollandre nous écrit de Metz pour revendiquer la priorité en faveur d'un ouvrage semblable publié par lui en 1826, sous le titre de *Faune du département de la Moselle*, ouvrage que nous avons sous les yeux et qui paraît consciencieusement fait. M. Hollandre nous adresse en même temps la partie de sa *nouvelle faune*, qui contient la description des coquilles terrestres et fluviatiles, et qui vient de paraître ; c'est le commencement d'un ouvrage plus étendu » *L'Écho du monde savant et l'Hermès: journal analytique des nouvelles et des cours scientifiques* (29 octobre 1836, rubrique Zoologie, p. 193).

« Nous donnons les titres des ouvrages relatifs à la 2^{ème} division [intitulée « Sciences naturelles et géographie » par le journal], qui nous sont parvenus dans le courant du mois ; nous rendons compte des plus importants : *Faune du département de la Moselle*, par M. Hollandre : première partie, *animaux vertébrés* ; deuxième partie, *mollusques fluviatiles et terrestres*. Nous avons déjà établi les droits de priorité de M. Hollandre dans la publication de ce genre de recherches. Et quoique les deux ouvrages qu'il nous adresse soient peu volumineux, ils n'en sont pas moins remplis d'observations précises » (24 décembre 1836, rubrique Bibliographie, p. 218).

Hollandre défend un statut d'auteur de faunes et de flores pionnières. Mais nous pouvons aussi ajouter de « faunes et de flores embrassant, qui plus est, la Moselle dans son intégralité. Le naturaliste, dans ses publications du moins, ne présente pas son travail comme relevant du local mais bien d'un espace plus imposant, à savoir l'espace départemental. Un jeu d'échelles est ici à l'œuvre, que nous retrouvons au sein de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne dont les secrétaires écrivent en 1847 dans le périodique de la société :

« La Société s'est fondée sous les meilleurs auspices, et la ville d'Auxerre, qui a été choisie pour en être le centre, s'est empressée de nous accorder un local pour nos séances. D'un autre côté, les adhésions nombreuses que nous avons reçues des divers points du département, nous ont prouvé que la constitution d'une société départementale dans l'Yonne n'était pas plus impossible que celle de sociétés locales » Quantin et Cotteau (1847 ; pp. II et III).

Si l'on est toujours le local d'un autre, les faunes et les flores de la Moselle sont posées par leur auteur dans toute sa volonté de créer des outils à grandes portées, c'est-à-dire départementales.

II) Pratiquer une Histoire naturelle marquée du « cachet de la nature » (Frédéric Cuvier)

II.1. « Constaté d'une manière positive »

Un prolongement de cette mise en scène de son identité réside dans le portrait qu'il fait non plus de lui-même mais de l'histoire naturelle pratiquée par ses soins, avec ses exigences.

Des topoï présents dans les écrits de Holandre aident à appréhender la construction d'une posture d'autorité, naturaliste en premier lieu, qui se veut ancrée dans le territoire. Un discours axé autour de la notion de rigueur naturaliste vise à assurer un gain de crédit savant auprès des « botanistes » comme des « concitoyens ».

Un **premier aspect** concerne ce que Frédéric Cuvier peut nommer en 1830 le « cachet de la nature », qui se retrouve précisément, selon lui, dans la *Flore de la Moselle* de Jean-Joseph-Jacques Holandre (1829). Il s'agit **d'avancer une affirmation sur une espèce en se fondant sur une observation de terrain réalisée par soi-même**. Cette ligne de force dans le discours de Holandre se retrouve dans ses faunes comme dans ses flores. Nous lisons : « Je rappellerai ici que j'ai mentionné seulement dans cette Faune les animaux que j'ai pu voir par moi-même, ou dont j'ai constaté d'une manière positive l'apparition dans les environs de Metz ».

« Quant à la description détaillée des espèces, nous ne pouvons qu'applaudir au soin qui a présidé à ce travail ; il a été fait sans doute sur échantillons, car il porte, ce nous semble, le cachet de la nature » Cuvier (1830 ; p. 285).

« Je rappellerai ici que j'ai mentionné seulement dans cette Faune les animaux que j'ai pu voir par moi-même, ou dont j'ai constaté d'une manière positive l'apparition dans les environs de Metz ; ainsi les descriptions d'oiseaux, par exemple, sont faites sur des individus pris dans le Département, et qui existent, soit dans ma collection pour la plus grande partie, soit dans celle de la Ville, ou dans celles d'autres amateurs » Holandre (1836 ; p. VI).

Cette revendication d'une Histoire naturelle fiable parce que fondée sur des objets vus par soi-même est un **passage obligé**, qui s'affirme de plus en plus au début du XIX^e siècle. Le motif se retrouve dans *Flore de Lorraine* de Dominique-Alexandre Godron.

« Je n'ai décrit que les espèces dont j'ai pu constater d'une manière positive l'existence en Lorraine » (Godron, 1843 ; p. IV).

Le motif n'est pas propre aux savants implantés en province. Nous le trouvons dans la *Paléontologie française* d'Alcide d'Orbigny en 1842 ainsi que dans le *Manuel d'ornithologie* du maître Temminck. Il y a sans doute chez ces derniers l'un des ressorts de ce discours : tenir ses distances avec la « compilation » et, finalement, de se défendre d'une histoire naturelle coupée de son espace d'étude.

« Pour atteindre ce but rigoureux, il a fallu m'assurer du gisement de chaque espèce; aussi, après avoir, dans cet intérêt, parcouru presque toute la France, ai-je encore eu recours aux découvertes des géologues qui, se renfermant dans un cercle plus ou moins restreint, ont pu

scruter à fond les couches fossilifères des pays qu'ils habitent, ne balançant jamais, dès qu'il me restait quelques doutes sur la superposition ou les limites des couches, à me transporter immédiatement sur les lieux, afin d'en juger par moi-même » (*Paléontologie française* Alcide d'Orbigny, 1842 ; p. 8).

« J'ai tâché, autant que possible, de mettre mes vues générales en concordance avec celles proposées par M. Cuvier dans son règne animal, et n'ai nullement prétention à ce que mon Manuel ou mon système fasse autorité : leur contenu est basé sur l'examen le plus sévère de la nature, sans aucune espèce de compilation ; toutes les espèces ont été vues et souvent comparées entre elles dans tous les cabinets d'Europe ; voilà peut-être les seuls mérites de mon ouvrage, et la seule différence qui le distinguera de ceux publiés par des naturalistes sédentaires et de bibliothèque » Temminck (1820 ; pp. XXVII-XXVIII).

II.2) Une Histoire naturelle et ses preuves

Mais cette identité d'un auteur ayant vu par soi-même est indissociable d'une pratique de la récolte et de la mise en conservation.

Un premier type de discours, de la part de Holandre, fait du spécimen conservé un **objet didactique** notamment destiné aux « jeunes botanophiles ».

Cette portée didactique du spécimen est affirmée dans un mouvement qui fait des lieux chargés de le conserver (le « Cabinet d'histoire naturelle de la ville de Metz », la Bibliothèque de Metz et son cabinet) de véritables prolongements, physiques, de ses livres.

« Toutes les plantes décrites ont été non seulement recueillies, mais conservées et classées, dans l'*Herbier de la Moselle*, qui est déposé à la bibliothèque de Metz ; les herborisateurs qui éprouveraient quelques embarras dans la détermination des genres ou des espèces, pourront venir le discuter dans cet établissement » (Holandre (1829 ; p. XIII).

Objet didactique et extension physique de la publication, le spécimen naturaliste est aussi pris par Holandre dans un **discours lui conférant une valeur de preuve et de support de démonstration à l'attention de ses pairs**. Il les met à leur disposition pour examiner la crédibilité d'un propos. Les spécimens sont métamorphosés en preuves dans ce discours.

Par exemple dans « Notice sur les musaraignes des environs de Metz » de 1836 dans laquelle Holandre renvoie le lecteur/auditeur, au fil de son énumération des espèces, à cinq « exemplaires » et six « bocalaux ».

Nous retrouvons chez Godron l'idée d'une collection, d'un herbier en l'occurrence, que l'on voit mis à sa disposition et que l'on consulte notamment pour examiner les affirmations passées. Et l'idée que les collections sont cet autre terrain naturaliste, au même titre que les bords de route, les prairies etc. Citons également Sélys-Longchamps, l'un des correspondants de Holandre qui n'hésite

pas à sillonner l'Europe de cabinets en cabinets, de musées en musées pour ses *Etudes de micromammalogie* de 1839.

« Mais je me suis attaché à débrouiller avec le plus grand soin les synonymes des auteurs qui ont écrit sur la végétation de la Lorraine, et j'ai pu les donner presque complets, du moins à partir de l'époque où fut adoptée la nomenclature linnéenne. MM. Soyer-Willemet et Mougeot m'ont été d'un grand secours pour retrouver la synonymie de la Phytographie encyclopédique ou Flore de l'ancienne Lorraine, le premier en consultant les notes manuscrites et l'herbier de son aïeul [...] J'ai pu voir également, dans l'herbier de M. Soyer-Willemet, les plantes dont il parle dans ses observations botaniques et dans les différents mémoires qu'il a publiés. C'est à lui que je dois aussi la communication d'un grand nombre de plantes authentiques de MM. Holandre et Léo, ce qui m'a permis de reconnaître avec certitude les espèces de la Flore de la Moselle » Godron (1843 ; p. III).

II.3) *L'homme entouré*

Une présentation de soi **en homme entouré**, recevant des informations, se déploie également dans ses travaux. Les quarante-cinq noms peuplant les publications de Holandre, entre 1825 et 1851, semblent être mentionnés selon trois cas de figure qui correspondent à des positions diverses sur un échiquier savant.

Un échange avec une personne peut être exposé par le naturaliste pour les bénéfices d'une « expertise » qu'il a pu en tirer. Nous trouvons un exemple avec les mentions de Selys Longchamps, Candolle de la Société linnéenne de Paris ou encore du botaniste Göran Wahlenberg (1780-1851) mentionné par Holandre, celui-ci ayant examiné en 1830 un échantillon de plantes à la détermination particulièrement difficile. Ce type de mentions nous place face à une science en train de se faire que Holandre nous donne à voir.

« D'après M. le professeur Wahlenberg, qui a examiné mes orobanches, en 1830, cette espèce étant la seule qui croisse aux environs d'Upsal, est l'*Orobanche major* de Linné (*Flora suecica*) » (*Supplément à la Flore de la Moselle*, Holandre 1836, p. 521)

Dans un deuxième cas de figure, Holandre évoque ses correspondants pour une transmission d'informations sur une espèce. Si Holandre mentionne des personnes lui ayant « communiqué » des végétaux ou des animaux, celui-ci peut se retrouver, à l'inverse, mentionner pour la même raison :

Nous trouvons dans la *Nouvelle flore du département de la Moselle* ce type de mention : « M. de Pouzols m'a envoyé, en 1826, cette belle espèce des environs de Longwy ; M. le docteur Schultz l'a découverte aussi près de Bitche, dans les montagnes de grès vosgien, à Sturzellbronn » (Holandre, 1842 ; p. 141).

Le portrait de soi en savant entouré peut également concerner un monde infiniment plus anonyme, dont les membres mettent le naturaliste sur une piste ou occupent un rôle manuel dans un processus d'enquête d'histoire naturelle.

Au sujet d'une espèce de Chauve-souris, Holandre indique « On m'en a apporté un individu de la campagne, il y a quelques années » (Holandre, 1836 ; p. 8).

Nous lisons dans la « Notice sur la découverte d'ossements fossiles d'éléphant à Pont-sur-Seille, dans l'automne de 1834 » : « Ne pouvant examiner de suite moi-même le lieu où ces ossements avaient été trouvés, je chargeai quelqu'un de faire déblayer le même trou au sable qui avait été comblé, pour tâcher de découvrir encore quelques nouveaux débris » (Holandre, 1835 ; p. 213).

La notice sur « Une singulière nourriture de l'hélice des jardins » évoque : « Je cherchai pendant longtemps, mais en vain, à découvrir l'insecte qui opérait en si peu de temps ces singuliers dessins, et mon jardinier s'est même levé plusieurs fois la nuit pour tâcher de le surprendre » (Holandre, 1849 ; p. 57).

Holandre, en savant qui se montre entouré, au coeur d'un réseau d'échanges. Ce qu'il donne à voir de lui-même concerne un autre aspect encore.

III) Les terrains naturalistes en question : l'espace de la collecte et de l'observation naturalistes de Jean-Joseph-Jacques Holandre

La pratique d'une zoologie et d'une botanique de terrain occupe une place centrale dans le discours de Jean-Joseph-Jacques Holandre. Nous pouvons penser ce discours comme articulé à la construction d'une notabilité savante, fortement ancrée dans un territoire. Et nous pouvons interroger le territoire dessiné par ce discours.

Holandre, en effet, apporte un soin particulier dans sa manière de localiser ses observations. Soins qui participe sans doute à un régime, plus global, de la preuve naturaliste. Nous travaillons sur les questions des sens donnés à un territoire par des démarches botaniques ou zoologiques,

III.1) Arpenter la Moselle en naturaliste

La posture savante que Holandre entend affirmer au fil de ses publications **lie étroitement pratique de l'histoire naturelle et capacité de déplacement**. L'enjeu apparaît assez important pour que le naturaliste y consacre une partie de l'avertissement à sa *Flore de la Moselle* de 1829. Le motif se retrouve dès 1806 dans sa critique publique du *Catalogue des plantes des environs de Metz* dressé par Hanin :

« Les lieux désignés sont en grande partie ceux où j'ai trouvé moi-même les plantes ; quelques-uns cependant m'ont été indiqués, comme on le verra, par des amis éclairés de la science, auxquels j'adresse ici l'expression de ma reconnaissance » (*Flore de la Moselle*, 1829 ; p. XIII).

« Je n'ai pas cessé de parcourir les environs de Metz dans toutes les saisons, et de visiter avec soin tous les lieux qui pouvaient m'offrir des plantes à observer » (Lettre ouverte à Hanin, 1806, BM Metz, cote BB. 13012).

« Outre que dans votre catalogue, vous indiquez des plantes qui n'ont jamais crû aux environs de Metz, il se trouve beaucoup d'erreurs dans l'indication des locaux, chose inévitable quand on a pas tout observé soi-même » ((Lettre ouverte à Hanin, 1806, BM Metz, cote BB. 13012).

Cette sémantique de la marche, dans le discours de Holandre sur son histoire naturelle, se retrouve chez certains de ses contemporains. Par exemple chez Jean Crespon en 1840 son *Ornithologie du Gard et des pays circonvoisins*. Elle a eu par la suite sa fonction dans le discours célébrant Holandre, à son décès :

« [...] je viens aujourd'hui en présenter le résultat au public et surtout à mes concitoyens, avec un mélange de crainte et de confiance. De crainte, car je sais combien il faudra pardonner au style de celui qui a donné plus de soin à étudier la nature qu'à la décrire ; de confiance, car j'ai l'intime conviction que tous les faits que j'avance sont fondés sur mes observations personnelles, recueillies avec le soin le plus scrupuleux. A cet effet, j'ai parcouru sans relâche, le fusil à l'épaule, tous les lieux qui pouvaient m'offrir quelque ressource nouvelle. Je me suis assuré de l'habitation, des mœurs et de l'incubation de plusieurs espèces. Quand je n'ai pu par moi-même obtenir certains renseignements, je les ai trouvés chez des chasseurs expérimentés, et les nouvelles observations que j'ai pu faire depuis ne m'ont presque jamais démenti leur précieux témoignage ». Crespon (*Ornithologie du Gard et des pays circonvoisins*, 1840, pp. XII-XIII).

« Après avoir pris à loyer une modeste chambre dans une honorable habitation, pour y déposer ses bagages, Holandre, devenu désormais notre concitoyen, parcourut à pied les quatre arrondissements de la Moselle, s'arrêtant partout et classant, au fur et à mesure de ses découvertes, les spécimens dignes d'attention qu'il recueillait en géologie, botanique et en zoologie. Depuis quelques années il continuait ses pérégrinations, lorsque l'heureuse pensée à l'administration municipale de Metz de sauver, s'il en était encore temps, les objets qui avaient composé la célèbre collection du duc de Deux-Ponts » Chabert (1860 ; p. 14)

« Nommé conservateur du cabinet d'histoire naturelle qu'il avait créé avec un esprit d'ordre auquel les connaisseurs ont depuis longtemps rendu pleine justice, Holandre partagea son temps avec une plus grande économie encore que par le passé. L'été, il multipliait ses excursions afin de compléter promptement la zoologie locale ». Chabert (1860 ; p. 14)

Fournir avec précision des localités d'observation est un point focal dans le travail de Holandre. La démarche est arrimée au leitmotiv de l'observation positive. L'importance de l'opération de

localisation des observations est de plus en plus affirmée à partir des années 1830. On l'inscrit de plus en plus dans l'agenda zoologique de l'époque.

Par exemple, pour un « Professeur de géologie à Paris » comme Nérée Boubée (1806-1862), les naturalistes de sa génération doivent fournir une géographie des espèces du pays s'ils veulent aller plus loin que leurs aînés (il pense à la *Faune française* de 1825 publiée par Vieillot). Aller plus loin, en commençant par fonder une revue spécifiquement dédié à cette localisation des observations de terrain :

« Il serait difficile de désigner une nomenclature à suivre dans ce bulletin, pour les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons de France, parce qu'il n'existe pas de travaux achevés sur ces branches de la Zoologie, que l'on puisse considérer comme le tableau des richesses connues sur notre sol. Cependant la partie des oiseaux qui est déjà terminée dans la *Faune française* remplit une de ces lacunes ; elle est due à M. Vieillot qui a conservé la nomenclature et la classification qu'il avait publiées antérieurement. Il est à regretter que M. Vieillot n'ait pas mis d'importance à indiquer les localités précises. Ce bulletin devra donc recueillir tous les gisements certains des espèces rares et de celles qui ne se trouvent pas dans toute la France indifféremment » Boubée (1830 ; p. 1).

III.2) Discuter l'espace départemental et ses limites

L'entité territoriale que Jean-Joseph-Jacques Holandre entend étudier est le département de la Moselle. Mais si ses flores et ses faunes annoncent avec clarté la Moselle pour territoire concerné, celles-ci s'ouvrent sur une discussion de cet espace. Les travaux d'histoire naturelle de Holandre participent à une discussion, botanique et zoologique, de l'espace départemental et de ses limites. C'est que, en réalité, le département de la Moselle n'est pas une évidence.

En accord avec l'agenda candolléen de structure à donner aux flores, le département est en premier lieu sectionné par Holandre en différentes régions géologiques. Ces trois régions géologiques sont découpées par le naturaliste dans l'« Aperçu géologique sur le département de la Moselle » (Holandre, 1829 ; pp. XV-XX et 1842 ; pp. VIII-XII). La formule prévoyant l'ouverture d'une flore par une partie géologique est partagée. Godron (1843 ; pp. VI-XV) ne fait pas autre chose dans sa *Flore de Lorraine*, qui s'ouvre sur une préface précédant des « Considérations sur la géographie botanique de la Lorraine ». Le soin apporté par Holandre à associer la botanique à une perspective géologique retient l'attention en 1830 de Candolle qui indique dans sa recension de la *Flore de la Moselle* : « La liaison de la botanique avec la constitution géologique du pays ne lui a point échappé et il présente en tête de sa Flore un aperçu intéressant du Département de la Moselle » (Candolle, 1830 ; p. 266).

La question des contours du département, tout particulièrement, occupe une place centrale dans la discussion botanique de cet espace. Une tension est claire, qui met aux prises l'impératif d'herborisation circonscrite au périmètre du département et le recensement de plantes jugées intéressantes mais situées hors du périmètre :

« N'ayant pu en explorer en parties éloignées de Metz d'une manière aussi exacte que les environs de cette ville, je me suis contenté, à l'égard du Pays de Bitche, de Sarreguemines, et d'autres, d'indiquer la localité particulière seulement pour les plantes rares que j'y ai trouvées, ou que l'on ne rencontre pas autour de Metz ; d'un autre côté, la limite du Département de la Moselle étant très-rapprochée au midi, j'ai étendu mes recherches un peu au-delà de cette limite sur le Rupt-de-Mad et du côté de Thiaucourt, dans le département de la Meurthe, et ces cantons ont fourni à ma Flore plusieurs belles plantes que les amateurs y verront avec intérêt » Holandre (1829 ; pp. XII-XIII).

Avec la deuxième édition de la *Flore de Lorraine* de Godron (1857), membre comme Holandre de la Société d'Histoire naturelle du département de la Moselle, nous voyons le développement de l'idée d'un espace botanique départemental et régional qui, pour autant, n'a rien de systématique (Annexe 5). Cette flore, dans laquelle se retrouvent incorporées les observations du « vénérable M. Holandre », revient sur la simplicité d'un découpage qui, en réalité, ne va pas de soi et dont toute la naturalité reste à construire, ou presque :

« On s'étonnera peut-être que cette Flore porte le nom d'une ancienne province, qui, comme état indépendant, n'existe plus que dans les souvenirs de l'histoire. Mais la Lorraine, aujourd'hui incorporée et fondue dans la grande unité française, à laquelle elle s'est complètement identifiée, a eu autrefois sa raison d'être. En effet, elle constitue une région bien circonscrite, bien naturelle, soit qu'on la considère au point de vue géographique ou politique, soit qu'on l'envisage sous les rapports ethnologique, géologique et botanique. Cette proposition est facile à démontrer » Godron (1857 ; p. 1).

La superposition des espaces, que l'on tente d'ancrer dans une naturalité avec la botanique et la zoologie, semble également présente dans la recension de la *Flore de la Moselle* proposée par le *Journal de la ville et du Grand-Duché de Luxembourg* dans son édition du 7 avril 1830 :

« En attendant que la flore du Grand-Duché soit publiée (et nous appelons de tous nos vœux un travail si utile), celle d'un département voisin viendra au secours des botanistes de notre pays. Ce n'est pas que toutes les plantes qui croissent dans nos contrées, où une si grande diversité de climat et d'exposition multiplie les espèces bien plus abondamment que dans le pays messin, soient décrites dans l'ouvrage de M. Holandre ; mais, comme toutes les plantes, à très-peu d'exceptions près dont il a enrichi son travail, croissent sur notre territoire, nous pouvons regarder comme manuel indispensable la Flore qui nous est offerte, en attendant qu'un ami zélé de la science nous présente le résultat de ses travaux et de ses recherches sur les richesses végétales du Luxembourg » Anonyme (1830 ; p. 3).

III.3) Habiter la Moselle en naturaliste

Si les travaux proposés par Holandre en matière d'histoire naturelle participent à une discussion, botanique et zoologique, de l'espace départemental et de ses limites, ceux-ci montrent un naturaliste qui se considère **comme un habitant du département** de la Moselle.

Nous relevons par exemple dans la *Flore de la Moselle* des mentions de « notre département » (pp. VII et 706) ou encore de « notre pays » (pp. 43 et 585) et de « nos contrées » (p. 659). Le registre de l'appartenance se décline dans différentes rubriques d'entités paysagères (rubriques qui témoignent d'un travail inlassable de caractérisation de ces paysages). Ainsi « nos climats » (p. 592), « nos villages », « nos coteaux » (pp. 46 et 154), « nos falaises calcaires » ou encore « nos bois montagneux » (p. 108).

Un champ lexical similaire, qui se rapporte à l'idée d'espace commun, se retrouve chez d'autres naturalistes, par exemple ceux de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse

« Dans la zoologie, nous possédons un assez grand nombre de mammifères originaires, pour la plupart de notre département, une riche et brillante collection d'oiseaux, soit de nos contrées, soit des pays étrangers » (Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*: 1847 ; p. 10).

L'espace évoqué par le naturaliste ne fait **pas l'objet de représentations graphiques dans ses publications**, où nous ne trouvons pas de carte. Une unique représentation du territoire réside dans une communication sur la géologie du département présentée au cinquième Congrès scientifique de France tenu à Metz en septembre 1837.

Nous pouvons penser à la langue employée par Humboldt dans ses notes de voyage prises en France et dans la péninsule italienne en 1805 : Marie-Noëlle Bourguet (2017 ; p. 89) écrit dans le *Monde dans un carnet* au sujet de cette langue : « Dans la présentation très technique qu'en donne le carnet, l'espace géographique dans lequel se déploient les activités de Humboldt reste abstrait, échappant au registre de la vue et des sens : les régions traversées, les paysages aperçus se réduisent sur le papier à des listes de toponymes et à des chiffres apposés en regard ».

Holandre localise les résultats de ses recherches sur les « productions végétales » du département en évoquant des toponymes, qu'il lie le plus souvent à deux villes : Bitche et Metz. Son histoire naturelle livre des localités, qu'il nous est possible d'assembler en quatre groupes. Un premier groupe est une myriade de localités de « Metz et de ses environs » où Holandre indique résider. Les mentions de localités situées autour de Bitche et, plus généralement, des « environs » de cette

ville, où réside le botaniste Schultz, forment un troisième groupe. Creutzwald, situé à la frontière, fait l'objet de nombreuses citations. Un quatrième secteur, celui de Féy, situé à proximité de Metz, est particulièrement cité dans la *Faune du département de la Moselle*. Le cas de cette localité, et de la sur-représentation des mentions de celles-ci faites par le naturaliste, pose la question du terrain d'observation dans son articulation à un terrain de résidence. Un décret impérial daté du 31 mai 1859 documente en effet une habitation située à Féy et propriété de Jean-Joseph-Jacques Holandre (*Bulletin des lois de l'Empire français*, tome quatorzième, 1860 ; p. 423).

Le déplacement sur les « lieux » est un pivot, revendiqué, de l'histoire naturelle pratiquée par Holandre. Sa pratique accepte les observations transmises, comme nous l'avons vu, mais valorise tout particulièrement, parmi ces observations, celles réalisées par un botaniste installé sur ce que nous pourrions appeler son « territoire d'étude ». Le « savant botaniste » Schultz, présenté comme établi à Bitche, est la seule personne mentionnée en tant que source d'informations par Holandre dans l'ouverture de la *Nouvelle Flore de la Moselle* (Holandre, 1842 ; p. V). Cette distinction entre les observateurs établis sur place et une deuxième catégorie nous semble présente dans l'introduction au *Supplément à la Flore de la Moselle*. Nous y lisons :

« M. Schultz, pharmacien à Bitche, [...] a exploré le sol varié, si intéressant pour le botaniste avec beaucoup plus de soin et de succès que je n'ai pu le faire dans quelques herborisations de peu de durée » (Holandre, 1836 ; pp. I-II).

Conclusion : Habiter et (arpen)ter la Moselle en naturaliste

Avec le cas de Jean-Joseph-Jacques Holandre, nous voyons qu'être naturaliste de province durant la première moitié du XIX^e siècle revient à exécuter une myriade de gestes savants. Gestes dont témoignent aujourd'hui encore un ensemble de traces, parmi lesquelles ses publications. La liste de ces gestes savants, à la vérité, est longue. Il s'agit d'observer des espèces, parfois au terme d'une enquête, recueillir des spécimens, assurer leur mise en collection, mettre en écriture ces mêmes collections. Et c'est aussi, bien entendu, arpenter son territoire d'implantation. En l'occurrence le département de la Moselle.

Le 1^{er} septembre 1857, les funérailles de Jean-Joseph-Jacques Holandre sont tenues à Metz. L'ancienne *Gazette de Metz*, devenue *Le Vœu national* en 1848, rend hommage, le 4 septembre suivant, à l'homme respectable qui « servait la science, les lettres et ses concitoyens ». La figure du respectable Holandre est rendue messine, peut-être plus que jamais. Sa *Flore de la Moselle* est déjà métamorphosée car « Entre autres ouvrages précieux, sa *Flore mosellane* restera comme un monument achevé de la botanique locale ». Le motif, qui n'est pas nouveau à proprement parler, a de l'avenir. En 1880, l'abbé Barbiche, membre de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle, affirme une nouvelle fois cette inscription de la figure de l'auteur de la *Nouvelle flore de la Moselle* « qui est actuellement notre seul traité classique sur la botanique locale ».

À la même période, le caractère local d'une faune ou d'une flore peut être saisi dans une perspective toute autre. Le naturaliste Charles Depéret (1854-1929) écrit dans le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* ce propos évocateur quant à la « carrière » des faunes du premier XIX^e siècle, parmi lesquelles celles de Holandre. Celles-ci apparaissent saisies de manière nouvelle, dans un discours tourné vers la spécialisation en histoire naturelle et la création de sous-rubriques dans ce champ de savoirs que l'on dote de figures de référence. Si ces travaux vieillissent, ils n'entrent pas moins dans les matériaux d'un socle de connaissances que l'on construit. En outre, la mémoire d'une histoire naturelle d'un arrondissement ou d'un département demeure :

« Une faune générale déjà ancienne, la Faune française de Vieillot, et quelques catalogues locaux tels que ceux de Baillon pour l'arrondissement d'Abbeville, d'Holandre pour la Moselle, de Millet pour le Maine-et-Loire, de Companyo pour les Pyrénées-Orientales, de Godron pour la Lorraine, de Crespon pour le Gard et le Midi de la France en général, constituent seuls l'ensemble bibliographique pour les Cheiroptères de France. Aucun de ces travaux n'est entré sur la voie nouvelle tracée en Allemagne et suivie en Suisse par M. Fatio (*Faune des Vertébrés de la Suisse*) » Depéret (1878 ; p. 258).

Le travail de Jean-Joseph-Jacques Holandre peut se trouver inscrit à travers un autre prisme, que nous trouvons, comme un autre sentier, dans l'un des tomes d'une nouvelle *Flore de France*. En 1909,

Georges Rouy (1851-1924) y mentionne une espèce, *Orobanche teucree*, dont le nom est suivi de celui de Holandre et de sa *Flore de la Moselle*. Cette mention est celle d'un Holandre « découvreur » d'espèce, dont on mobilise le nom à ce titre, et cela bien après son décès. Celle-ci dit quelque chose des règles savantes de botanique et de zoologie, qui régissent les manières d'évoquer le nom d'une espèce. Mais elle est également révélatrice d'un principe directeur expliquant l'attention portée à une espèce et le choix d'objets d'étude.

Les évocations des travaux d'histoire naturelle de Jean-Joseph-Jacques Holandre, les recensions en particulier, présentent une ligne de fuite. Il s'agit de la recherche, dans ce que le naturaliste peut proposer, des espèces nouvelles pour le pays. Cet inédit naturaliste peut avoir deux visages. Une première facette concerne ce qui n'a pas été relevé auparavant dans le pays. Si le nom de Holandre apparaît dans le *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle et des phénomènes de la nature* de Guérin-Méneville (1837), c'est pour ce motif:

« Enfin, nous devons mentionner une autre espèce de Musaraigne décrite pour la première fois par M. Duvernoy sur un individu rapporté de Bavière, et que M. Holandre vient tout récemment d'indiquer comme vivant en France aux environs de Metz. Le travail de M. Holandre n'avait point encore paru, lorsque nous avons donné dans ce Dictionnaire, tom. IV, pag. 640, la liste des Mammifères de notre pays. Si cette Musaraigne est réellement distincte de celle qu'on connaît déjà, son nom devra être joint à ceux des quatre-vingt-trois espèces que nous avons mentionnées. Cette Musaraigne a été dédiée à Hermann par M. Duvernoy ; c'est le *Sorex Hermanni* [...] Gervais in Guérin (1837 ; p. 524).

Un deuxième type d'inédit concerne ce qui n'a jamais été décrit auparavant et, *a fortiori*, ce qui n'a pas été relevé jusqu'alors dans le pays. Si le nom de Holandre apparaît dans la *Flore française* rédigée par Auguste Mutel, que la maison F.G. Levrault fait paraître de 1834 à 1838, c'est cette fois à ce titre :

« Malgré l'extrême bienveillance de M. [Friedrich Wilhelm] Schultz à mon égard, je crois devoir conserver loyalement à cette espèce le nom de M. Hollandre qui l'a publiée le premier et m'a dit, à mon passage à Metz, l'avoir communiquée à ses amis en 1824. M. Koch l'a omise dans son *Deutschland Flora*, parce qu'il n'a pu, sur les échantillons secs reçus de M. Schultz, découvrir des caractères suffisants pour la distinguer de l' [*Orobanche*] du Gaillet »⁴ Mutel (1834 ; pp. 344-345).

L'inédit naturaliste rejoint une autre préoccupation, qui dirige la lecture qui peut être faite des travaux de Jean-Joseph-Jacques Holandre. Il s'agit de la recherche de ce qui, parmi les espèces, peut bien être « particulier » à une entité territoriale comme le département. Dans les *Annales des sciences naturelles* de 1843, Adolphe Brongniart note au sujet de la *Nouvelle Flore de la Moselle* :

« Outre les espèces spontanées, l'auteur a fait entrer dans le cadre de sa Flore non-seulement les plantes généralement cultivées pour leur utilité, mais encore celles qui sont le plus

⁴ L'espèce en question est l'*Orobanche* de la Germandrée.

répandues dans les parterres. L'auteur ne propose pas d'espèces nouvelles ; la Flore ne renferme qu'une seule plante particulière au département, publiée, en 1838, par M. Khulty : c'est le *Linum Leonii*, ainsi appelé en l'honneur de M. Léo » Brongniart (1843 ; p. 320).

De la partie mammalogique de la *Faune du département de la Moselle*, que Holandre fait paraître à Metz en 1826, Anselme Gaëtan Desmarest retient :

« Le nombre des mammifères sauvages observés dans le département de la Moselle, s'élève à 38, parmi lesquels 2 seulement, le Vespertilion de Bechstein, *V. Bechsteinii* Kuhl et le Vespertilion de Natterer, *V. Nattereri* Kuhl, n'avaient point encore été trouvés en France, mais seulement en Allemagne. [...] Du reste, les autres quadrupèdes de ce département sont les mêmes que ceux des environs de Paris ; si ce n'est qu'on y trouve pas le Daim et que le Lapin sauvage n'est pas porté sur la liste que M. Hollandre en a donnée » Desmarest (1826 ; p. 406).

En l'an XI déjà, le *Mémoire statistique du département de la Moselle : adressé au ministre de l'Intérieur, d'après ses instructions* du préfet Jean-Victor Colchen indique :

« Je m'abstiendrai de donner la longue nomenclature des insectes qui se montrent dans ce département : il sont communs aux autres pays de la France, et n'offrent par conséquent aucune particularité digne de remarque » Colchen (1803 ; p. 19).

Les faunes et les flores, à l'image de celles de Holandre, sont mobilisées par une nouvelle génération de statistiques départementales, qui font écho à cette problématique que l'on noue autour de la singularisation naturaliste du territoire. La *Statistique historique, industrielle et commerciale du département de la Moselle* de François Verronnais, qui dissocie la « flore française » de la « flore germanique » indique ainsi en 1844 que « La zoologie du département diffère peu de celles contrées voisines »⁵.

Si la récente réalité du territoire départemental a pu glisser d'un projet politique vers un enjeu social⁶, celle-ci, sans doute, n'a pas tardé à présenter ses enjeux naturalistes. L'apport d'observations pouvant conférer au territoire une « naturalité » participe à une fortune naturaliste dans les années 1820 et 1830. Un premier sens peut ainsi être donné aux objets d'histoire naturelle que Jean-Joseph-Jacques Holandre s'attache à décrire. Ces objets donnent une assise à une notabilité, dont les autres facettes restent à interroger.

⁵ Verronnais (1844 ; p. 70).

⁶ Ozouf-Marignier (1992 ; p. 1210).